

**Zeitschrift:** Der Kreis : eine Monatsschrift = Le Cercle : revue mensuelle  
**Band:** 14 (1946)  
**Heft:** 12  
  
**Rubrik:** Le fait que plus de cinquante abonnés n'ont donné aucune suite à nos rappels [...]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 11.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Samedi, 21 décembre 1946, dès 20 heures:**

## **Fête de Noël**

pour tous les abonnés qui nous feront le plaisir de venir! En vous annonçant à l'avance, vous nous permettez de résoudre la question de la place et au tenancier celle de la restauration; et puis: le Père Noël voudrait savoir combien de cadeaux il doit mettre sous l'arbre.

La fête proprement dite commencera à 23 heures précises, moment où les portes seront fermées. Les camarades zurichois se feront un honneur de donner à la soirée un air de fête.

De beaux objets et des dons ont déjà été déposés sur la table des cadeaux. Ils seront tous impartialement distribués par le sort entre les participants. **Nous prions aimablement ceux qui veulent encore nous envoyer quelque chose de le faire si possible avant la fête**, tous ces paquets devant être numérotés et munis d'un emballage de fête, cela nous éviterait un grand travail de dernière heure. Toutefois nous accepterons naturellement encore les cadeaux apportés le soir même, mais vous serez bien gentils, dans ce cas, de donner en même temps l'emballage pimpant qui convient.

Vous trouverez toutes les autres indications dans la „Petite Feuille“. Le fait que seule la carte bleue du 2ème semestre 1946 est valable, qu'aucun invité ne sera admis et que la réception de nouveaux membres reste suspendue jusqu'après la fête, vous est connu.

Nous nous réjouissons de pouvoir serrer beaucoup de mains!

\*

N.B. Les billets du dimanche seront de nouveaux valables dans toute la Suisse dès le 14 décembre.

---

## **Le fait que**

plus de cinquante abonnés n'ont donné aucune suite à nos rappels réitérés de paiement de leurs cotisations, nous nous voyons dans l'obligation d'exercer un contrôle plus serré dans nos réunions. Nous rendons MM. les abonnés expressément attentifs au fait qu'au soir de la fête nous ne pourrions accepter aucun paiement, car nous serons déjà surchargés de travail. Par contre, nous sommes prêts, contre présentation du talon du bulletin de versement, à remettre la carte de légitimation à des abonnés actuels. De nouvelles admissions ne seront plus possibles jusqu'après la fête, même contre présentation du talon du bulletin de versement. **A l'avenir, l'introduction d'intéressés ne sera tolérée qu'après avis préalable transmis par l'entremise de notre case postale.** Ces cartes d'invités seront remises à l'entrée contre un paiement de fr. 5.— qui sera déduit ensuite du montant de l'abonnement. Cette mesure est dans l'intérêt de tous ceux qui nous aident depuis des années en leur qualité de membres et qui peuvent revendiquer le droit de ne pas être exposés aux indiscretions de certains spectateurs. —